

Le 11 avril 2011

■ **L'APCMA lance la campagne « Apprenti en Europe » avec le soutien du ministère chargé de l'artisanat, en partenariat avec NRJ et les Banques Populaires.**



L'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat lance, en tant qu'organisateur de la mobilité européenne des apprentis, la campagne «Apprenti en Europe» avec le soutien du ministère chargé de l'artisanat et en partenariat avec NRJ et les Banques Populaires. Cette campagne radio destinée aux jeunes apprentis a pour objectif de promouvoir la mobilité européenne.

Une campagne radio et un site internet www.apprentieneurope.fr.

La première vague de campagne de promotion débutera le lundi 11 avril 2011 et sera plus spécifiquement orientée vers la mobilité en Allemagne. Elle comprendra cinquante-six messages sous forme de «témoignage d'apprentis» et quarante-deux messages d'annonce du dispositif renvoyant à une plateforme Internet dédiée. La seconde vague interviendra en octobre 2011. Une plateforme Internet www.apprentieneurope.fr permettra aux jeunes intéressés de s'informer et de s'inscrire pour bénéficier de la mobilité européenne. Cette plateforme, également accessible à partir du site de la radio NRJ, sera administrée par la direction de la formation et de l'emploi de l'APCMA, qui recueillera et traitera les demandes des jeunes, en relation avec les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et avec les centres de formation des apprentis (CFA) du réseau.

L'objectif ? Permettre aux apprentis, comme pour les étudiants, d'accéder aux programmes de mobilité en Europe.

Outre le développement et la diffusion des compétences personnelles, pour les apprentis, favorisant la prise d'autonomie et la prise d'initiative, le séjour de mobilité a également un impact fort pour les entreprises qui doivent en permanence s'ouvrir aux techniques et aux compétences qui circulent en Europe et dans le monde. Si 4% des étudiants bénéficient du dispositif Erasmus, un peu moins de 1% des apprentis ont une expérience européenne pendant leur formation. L'ambition de l'APCMA, pour son réseau d'apprentis, est d'envoyer 5 000 jeunes en mobilité d'ici 2015.

L'APCMA joue un rôle moteur dans l'organisation de la mobilité des apprentis à la suite d'une mission confiée par la Commission européenne.

Contacts presse :

Elisabeth de Dieuleveult : 01 44 43 40 96
et 06 61 25 98 00 – dieuleveult@apcma.fr
Assemblée permanente des chambres de
métiers et de l'artisanat (APCMA)
www.artisanat.fr

BPCE - Banque Populaire
Christine Françoise : 01 58 40 46 57
presse@bpce.fr
www.banquepopulaire.fr
www.bpce.fr